

ANNEXES

ANNEXE 1

**Décret n°88-659 du 6 mai 1988 relatif
à l'accomplissement de certains actes
de rééducation psychomotrice**

Article 1 (abrogé du 8 août 2004)

Source :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006066735&dateTexte=20100924>

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des affaires sociales et de l'emploi,

Vu le code de la santé publique, notamment l'article L. 372 ;

Vu le décret n° 74-112 du 15 février 1974, modifié notamment par le décret n° 85-188 du 7 février 1985, portant création du diplôme d'Etat de psychomotricien ;

Vu l'avis de l'Académie nationale de médecine ;

Le Conseil d'Etat (section sociale) entendu,

Article 1

Abrogé par Décret 2004-802 2004-07-29 art. 5 A JORF 8 août 2004

Les personnes remplissant les conditions définies aux articles 2 et 3 ci-après sont habilitées à accomplir, sur prescription médicale et après examen neuropsychologique du patient par le médecin, les actes professionnels suivants [*compétence, attributions*]:

1. Bilan psychomoteur.

2. Education précoce et stimulation psychomotrices.

3. Rééducation des troubles du développement psychomoteur ou des désordres psychomoteurs suivants au moyen de techniques de relaxation dynamique, d'éducation gestuelle, d'expression corporelle ou plastique et par des activités rythmiques, de jeu, d'équilibration et de coordination :

- retards du développement psychomoteur ;
- troubles de la maturation et de la régulation tonique ;
- troubles du schéma corporel ;
- troubles de la latéralité ;
- troubles de l'organisation spatio-temporelle ;
- dysharmonies psychomotrices ;
- troubles tonico-émotionnels ;
- maladrotes motrices et gestuelles, dyspraxies ;
- débilité motrice ;
- inhibition psychomotrice ;
- instabilité psychomotrice ;
- troubles de la graphomotricité, à l'exclusion de la rééducation du langage écrit.

4. Contribution, par des techniques d'approche corporelle, au traitement des déficiences intellectuelles, des troubles caractériels ou de la personnalité, des troubles des régulations émotionnelles et relationnelles et des troubles de la représentation du corps d'origine psychique ou physique.

ANNEXE 2

Fiche métier du psychomotricien

N° 11/D/25

**Centre National de la Fonction
Publique Territoriale**

FICHE 11/D/25 - PSYCHOMOTRICIENNE / PSYCHOMOTRICIEN

PSYCHOMOTRICIENNE / PSYCHOMOTRICIEN

Domaine d'activités Services à la population

Famille Santé

CORRESPONDANCE AVEC D'AUTRES NOMENCLATURES MÉTIERS

| | Code | Dénomination |
|---------------------------|-----------------|--------------------------------|
| CorrespondanceROME | E/M J1412 | Rééducation en psychomotricité |
| CorrespondanceRIME | E/M FPESCS14 | Technicien paramédical |
| CorrespondanceFPH | E/M 05I70 | Psychomotricien(ne) |

METIER

Définition Réalise des bilans de développement psychomoteur sur prescription médicale, dans une triple fonction de prévention, de rééducation et de thérapie. Effectue des soins et activités de rééducation et de stimulation sensorielle

Autres appellations

- Rééducatrice / Rééducateur en psychomotricité
- Psychorééducatrice / Psychorééducateur
- Thérapeute en psychomotricité

Facteurs d'évolution

- Augmentation des pathologies neurodégénératives
- Aggravation de la pauvreté et de la précarité de publics vulnérables
- Accroissement du vieillissement avec polypathologie et des situations de dépendance et absence éventuelle de prise en charge familiale
- Évolutions technologiques des équipements et matériels
- Actes professionnels décrits au chapitre Ier du titre III du livre III de la quatrième partie du code de la santé publique
- Loi Hôpital, patients, santé et territoires

Situation fonctionnelle

- Commune, structure intercommunale, département
- Généralement rattaché à la direction de la santé et de la prévention

Conditions d'exercice

- Titulaire d'un diplôme d'État de psychomotricien
- Travail seul ou en équipe, dans le cadre de consultations, sur prescription médicale et après examen neuropsychologique du patient par le médecin
- Déplacements occasionnels
- Horaires généralement réguliers
- Disponibilité, déontologie, secret médical
- Obligation de suivre un programme annuel de développement professionnel continu (Loi HPST de juillet 2009, art. 59)

| | |
|-------------------------------------|--|
| Autonomie et responsabilités | <ul style="list-style-type: none"> • Autonomie dans la prise en charge et la relation aux personnes • Garant de la qualité des soins délivrés |
| Relations fonctionnelles | <ul style="list-style-type: none"> • Contacts directs avec les patients • Relations régulières avec le supérieur hiérarchique, l'équipe soignante pour la coordination des soins, les psychologues pour le suivi • Coopération avec les services sociaux et scolaires • Collaboration avec le secteur hospitalier et libéral, les CAF, l'ensemble des organismes et des structures de soins impliqués dans le suivi de la personne |
| Moyens techniques | <ul style="list-style-type: none"> • Bicyclette, orthomoteur, électrothérapie, haltères, fango, etc. |
| Cadre statutaire | <ul style="list-style-type: none"> • Cadre d'emplois : Techniciens paramédicaux territoriaux (catégorie B, filière Médico-technique) • Cadre d'emplois : Cadres territoriaux de santé infirmiers et techniciens paramédicaux (catégorie A, filière Médico-sociale) |
| Conditions d'accès | <ul style="list-style-type: none"> • Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie • Profession et conditions d'exercice réglementées |
| Activités techniques | <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de bilans psychomoteurs • Élaboration de projets thérapeutiques • Prévention, rééducation et stimulation psychomotrices • Information, sensibilisation et accompagnement de l'entourage |
| Activités spécifiques | <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'études et travaux de recherche |

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TECHNIQUES

SAVOIR-FAIRE

Réalisation de bilans psychomoteurs

- Écouter, observer, analyser le comportement du patient
- Consulter un dossier et une prescription médicale
- Évaluer la coordination, la latéralisation, la représentation du schéma corporel et spatio-temporel
- Évaluer les qualités relationnelles et affectives du patient
- Réaliser un diagnostic des difficultés et capacités psychomotrices de la personne

Élaboration de projets thérapeutiques

- Interpréter les données cliniques issues du bilan
- Définir les activités thérapeutiques permettant l'adaptation et/ou la réadaptation de personnes présentant des troubles psychomoteurs ou neuromoteurs
- Organiser un cadre thérapeutique singulier pour chaque patient
- Mobiliser et coordonner les différentes structures médicales et sociales nécessaires

Prévention, rééducation et stimulation psychomotrices

- Réduire les troubles de développement psychomoteur au moyen de techniques de relaxation dynamique, d'éducation gestuelle, d'expression corporelle ou plastique et par des activités rythmiques, de jeu, d'équilibration et de coordination
- Animer des activités de médiation corporelle, stimulation, relaxation en individuel ou en groupe
- Créer une relation de confiance avec les patients

- Rechercher constamment des techniques nouvelles d'éveil et de dialogue corporel
- Évaluer régulièrement la qualité des pratiques et les résultats des actions de psychomotricité
- Contribuer au traitement de déficiences intellectuelles, des troubles caractériels ou de la personnalité, des troubles des régulations émotionnelles et relationnelles et des troubles de la représentation du corps d'origine psychique ou physique

Information, sensibilisation et accompagnement de l'entourage

- Expliquer les modalités et objectifs de la démarche au patient et à son entourage
 - Établir des échanges constructifs avec la famille et les professionnels
 - Conseiller le patient et l'entourage en vue d'une démarche d'autonomisation
 - Élaborer des comptes-rendus et bilans de rééducation
-

SAVOIRS

Savoirs socioprofessionnels

- Physiologie et anatomie
- Tests psychomoteurs
- Pathologies de la déficience psychomotrice et neuromotrice
- Techniques d'expression psychosensorielle : musique, danse, chant, relaxation, graphomotricité, etc.
- Techniques de jeu pour la thérapie des enfants (théâtre, arts plastiques, modelage)

Savoirs généraux

- Ingénierie de projet

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TRANSVERSES

| | | |
|--|-------------|--|
| Veille - Observation | Code NSF n2 | • Veille et observation sectorielle |
| Organisation - Encadrement | Code NSF p3 | • Compte-rendu d'activité |
| Relation à l'utilisateur | Code NSF t1 | • Accueil des usagers |
| Information - Communication - Concertation | Code NSF t2 | • Animation de la relation à la population |
| Veille - Observation | Code NSF n2 | • Veille et observation sur les pratiques professionnelles |
| Relation à l'utilisateur | Code NSF t1 | • Accompagnement et traitement de la demande |

ANNEXE 3

Fiche de poste de la psychomotricienne Sur mon lieu de stage

NB : Les noms et lieux pouvant révéler l'anonymat de mon lieu de stage ont été enlevés

1. IDENTIFICATION ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU POSTE

POSTE ACTUELLEMENT OCCUPE PAR :
GRADE DU TITULAIRE DU POSTE :
POSITION ADMINISTRATIVE DU TITULAIRE DU POSTE : Titulaire
TAUX D'OCCUPATION DU POSTE : 100%

CADRE STATUTAIRE DE REFERENCE DU POSTE :

- **Catégorie :** A B C
- **Filière :** MEDICO-SOCIALE MEDICO-SOCIALE
- **Cadre d'emploi :**

RATTACHEMENTS ORGANISATIONNELS :

- **Département :** Département Services à la Population
- **Service :** Petite Enfance
- **Unité :**
- **Equipe :**

RELATIONS HIERARCHIQUES :

- **Supérieur hiérarchique direct (n+1) :** **Fonction :** Responsable de service
- **Supérieur hiérarchique (n+2) :** **Fonction :** Responsable de département

Responsabilités hiérarchiques du titulaire du poste : Responsable de département

• **Personnes encadrées :** Nombre Catégorie A Nombre Catégorie B Nombre Catégorie C

Permanents : - - - Total : -

RELATIONS PROFESSIONNELLES ET FONCTIONNELLES :

- **Internes au service de rattachement :** avec toutes les directrices, les éducatrices de jeunes enfants et les autres professionnels de structures municipales
- **Internes au département de rattachement :**
- **Externes :** PMI, des psychomotriciennes d'autres communes, structures de soins
- **Internes à la collectivité (autre département) :** la direction des Ressources Humaines, maisons de quartier, centres sociaux

MISSIONS GENERALES DU SERVICE ET ENJEUX DU POSTE :

Le service doit mettre en œuvre la politique de la ville en matière d'accueil dans les structures de la petite enfance. Il doit organiser et gérer l'accueil des enfants jusqu'à leur scolarisation sur la commune en proposant un accueil adapté et de qualité dans chacune des structures de la petite enfance. La psychomotricienne a un rôle de prévention et d'accompagnement. Elle veille au développement psychomoteur des enfants, participe au dépistage des troubles psychomoteurs et soutient les professionnels dans l'accompagnement les enfants porteurs de handicap. Elle travaille sur tous les équipements de la petite enfance (accueil familial, collectif, halte garderie, multiaccueil). Elle informe, sensibilise et accompagne l'entourage (auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, assistantes maternelles et parents).

2. DESCRIPTION DES MISSIONS ET RESPONSABILITES DU POSTE

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES DU POSTE

| | |
|---|---|
| observer, dépister, prévenir les troubles psychomoteurs | <ul style="list-style-type: none">• Prévenir les troubles psychomoteurs• soutenir l'élaboration du schéma corporel du tout-petit• Observer les enfants et échanger sur les observations avec les professionnels• prévenir et repérer des situations de maltraitance• Mettre en place des séances d'éveil corporel en collaboration avec les équipes• sensibiliser à la psychomotricité dans l'échange et la réflexion avec les professionnels |
| soutenir, former, guider les professionnels dans l'accompagnement du développement de l'enfant. | <ul style="list-style-type: none">• former, informer les professionnels sur le développement et les manifestations corporelles de l'enfant• participer aux réunions d'équipes mises en place par la directrice de la structure• participer à la réflexion sur l'aménagement de l'espace pour optimiser la qualité d'accueil des enfa• Animer des réunions sur des thèmes en rapport avec la psychomotricité• guider les professionnelles dans les propositions de matériel et d'activité faites aux enfants• participer à la réflexion sur la relation adulte/enfant• |
| Aider à l'intégration d'enfants ayant un handicap | <ul style="list-style-type: none">• soutenir les équipes accueillant des enfants porteurs de handicap• participer à la réflexion sur l'aménagement de conditions adaptées au dévpt de cet enfant• participer aux réunions mise en place avec les structures extérieures prenant en charge cet enfant• informer les équipes sur les troubles psychomoteurs que présentent l'enfant•• |
| élaborer des rapports et des bilans, participer à la vie de la structure | <ul style="list-style-type: none">• rédiger pour chaque structure un bilan annuel et une projection sur les activités prévues• participer à l'élaboration des projets éducatifs dans les structures• participer aux commandes de nouveau matériel pour les structures••• |
| se rendre aux domiciles des assistantes maternelles | <ul style="list-style-type: none">• observer les enfants dans leur environnement quotidien• échanger avec les assistantes maternelles sur les conditions environnementales offertes• guider les assistantes maternelles dans l'accompagnement du développement de l'enfant••• |
| écouter, accompagner les parents | <ul style="list-style-type: none">• répondre aux questionnements des parents sur le développement de leurs enfants• participer aux réunions de parents•••• |

MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES ET OCCASIONNELLES DU POSTE

- participer aux fêtes dans les structures, à la semaine de la Petite enfance
 - assister et aider à l'organisation de moments de convivialité ou festifs dans les structures
 - organiser et animer un espace de psychomotricité
 -
 -
- participer à l'élaboration des projets du service petite enfance
 - participe aux réunions de préparation de mise en place en collaboration avec les autres professionne
 -
 -
 -
- accueillir et encadrer des stagiaires
 - accompagner la stagiaire durant son stage
 - transmettre les connaissances du métier
 -
 -

MISSIONS ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES ET OCCASIONNELLES DU POSTE

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

AUTONOMIE ET RESPONSABILITES PARTICULIERES :

- autonomie dans l'exercice de ses activités et dans le choix des modes d'intervention
-

3. PROFIL DU POSTE : EXIGENCES, APTITUDES ET COMPETENCES ATTENDUES

SAVOIRS, SAVOIRS-FAIRE ET SAVOIRS ETRE REQUIS :

SAVOIRS ET
CONNAISSANCES

- maîtrise des techniques d'éducation psychomotrice
- connaissance des pathologies présentant des troubles psychomoteurs
- des fonctionnements des structures de la petite enfance
- des réglemets de fonctionnement des structures
- des bilans d'activités
- test psychomoteurs
- connaissance du développement psychomoteur du jeune enfant
- connaissance des signes d'alerte
- savoir animer des réunions
-

RISQUES PROFESSIONNELS ET CONTRAINTES POUR LA SANTE :

- risques liés à la circulation automobile (utilisation des véhicules des crèches), risques liés aux activités physiques (déplacement, transport de matériel de motricité), risques liés à l'exposition d'agents infectieux (contact avec le public, les enfants malades,...) stress (contact avec le public, contraintes organisationnelles, changement d'équipes...) agression physique ou verbale (contact avec le public)

EQUIPEMENTS DE PROTECTION LIES AU POSTE DE TRAVAIL :

•

MOYENS TECHNIQUES MIS A DISPOSITION (téléphone, ordinateur, imprimante, véhicule, matériel, outillage, équipement spécialisé...)

- téléphone, ordinateur, imprimante, véhicule et matériel de motricité des structures

LOGICIELS BUREAUTIQUES ET MESSAGERIE (Word, Excel, Powerpoint, Outlook, Internet, ...)

- bureau, informatique (word, excel, powerpoint, outlook, internet...)

LOGICIELS TECHNIQUES ET APPLICATIFS METIERS (Astre GF et RH, Autocad, Photoshop, ...)

•

ELEMENTS D'INFORMATION ET DE TRANSMISSION DE LA FICHE DE POSTE :

- Fiche de poste établie le par
- Date de l'entretien préalable avec l'agent titulaire du poste : le
- Révision et mise à jour de la fiche effectuée le par
- Fonction :
- Fonction :

L'agent atteste avoir contribué à la rédaction de sa fiche de poste le

Visa du supérieur hiérarchique direct (n+1) le

*(daté et signé)**(daté et signé)*Visa du responsable de service le
Nom et Prénom :Visa du responsable de département le
Nom et Prénom :*(daté et signé)**(daté et signé)***Observations et visa du service des Ressources Humaines**

Fiche de poste reçue le :

Fiche de poste validée Demande de modification *(daté et signé)*

Transmission au service le :

Observations :

(daté et signé)

ANNEXE 4

Le réseau des Psychomotriciens de la petite enfance

NB : pour plus d'informations, site internet de l'association :

<http://www.reseaupe.fr/>

Présentation

Petit historique

Depuis 2009, nous nous sommes rencontrés entre psychomotriciens travaillant en petite enfance. Ce réseau se nommait alors « PPEPIDF » (Psychomot' Petite Enfance Prévention Ile de France).

Un grand nombre de psychomotriciens, de régions et d'orientations professionnelles variées) nous ont contacté, nous avons donc souhaité fonder une association de psychomotriciens ouverte aux professionnels exerçant avec des tous petits, sans restriction géographique : « Réseau des Psychomotriciens de la Petite Enfance ». L'objectif premier est de permettre aux psychomotriciens exerçant en petite enfance, quel que soit le type de structure, de se rencontrer pour penser ensemble leur pratique.

Pourquoi ce réseau ?

Notre constat de départ était alors le suivant :

- de nombreux psychomotriciens se retrouvent seuls représentants de leur profession dans les structures où ils exercent.
- la formation initiale des psychomotriciens ne permet pas aux jeunes professionnels de connaître le rôle spécifique des psychomotriciens en petite enfance, notamment dans les structures d'accueil.
- le recrutement des psychomotriciens se fait parfois sur des postes d'éducateurs de jeunes enfants, ou d'auxiliaires de puériculture, ce qui remet en cause le professionnel dans ses fonctions et ses compétences.
- un nombre croissant mais toujours insuffisant de psychomotriciens dans les structures et services hospitaliers de la petite enfance.

Notre approche pédagogique du jeune enfant et de ceux qui l'entourent

Au fil de nos échanges, et de nos recherches, une approche pédagogique commune se dessine. Elle demeure en perpétuel mouvement, mais quelques principes de base peuvent déjà être énoncés :

- le respect de l'individualité de chaque petit être en devenir, mais aussi de ceux qui l'accompagnent ;
- la protection de l'enfant de toute sur-stimulation ;
- accompagner, soutenir l'enfant, ses parents, les professionnels, et non promouvoir des « méthodes » ;
- conserver une bienveillance et un non jugement, notamment des attitudes parentales ;
- l'observation, comme outil de travail précieux et partagé.

À qui s'adresse l'association ?

- à tous les professionnels exerçant auprès du tout petit et de ses parents : psychomotriciens, pédiatres, sages-femmes, psychologues, pédopsychiatres, ostéopathes, psychanalystes, neurologues, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, médecins, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, etc.
- aux futurs professionnels souhaitant être accompagnés et soutenus dans leur formation.
- aux Ecoles de Formation en Psychomotricité
- aux parents désireux d'accompagner leur enfant dans ses découvertes
- à toutes les structures d'accueil et de soin du jeune enfant :
 - Services hospitaliers : maternité, néonatalogie, pédiatrie, etc.
 - Structures d'accueil : Crèches, Multi-Accueils, Relais Assistantes Maternelles, Lieu Accueil Enfant Parent, Halte-Garderies, etc.
 - Structures médico-sociales : CMPP (Centre Médico Psycho Pédagogique), CMP (Centre Médico Psychologique), CAMSP (Centre d'Action Médico Sociale Précoce), PMI (Protection Maternelle Infantile), etc.

Notre philosophie

Nous souhaitons partager nos richesses afin d'échanger et de penser ensemble nos pratiques professionnelles.

Il ne s'agit donc pas pour nous de dispenser de l'information et des outils, mais bien de travailler ensemble (groupes de réflexion, comité de lecture, conception d'outils de travail, etc) ; de collaborer entre professionnels afin de mettre en commun nos expériences et de faire évoluer nos compétences.

Soutenir les professionnels mis à mal dans leur pratique, parrainer les futurs professionnels requiert bienveillance et non jugement.

Les statuts de l'association : des objectifs affirmés

Nous avons rédigé les statuts suite aux différentes rencontres de l'année 2009-2010, et en se basant sur le projet de l'association et les perspectives que l'on souhaite lui donner.

Cette association a pour buts :

- de promouvoir une approche respectueuse du développement psychomoteur de chaque enfant, auprès des futurs professionnels, des professionnels et des familles.

- de promouvoir la pertinence de la présence des psychomotriciens auprès du tout-petit et de ses parents
- de susciter des rencontres et des échanges entre professionnels
- de permettre des actions de formation et d'information en direction des parents, des futurs professionnels et des professionnels,
- de favoriser les échanges transversaux avec d'autres courants de pensée.

Quelles perspectives ?

Des groupes de travail spécifiques entre psychomotriciens sont mis en place : thématiques, création d'outils, réflexions sur les pratiques professionnels, soutien des professionnels en difficulté dans leurs fonctions.

Des groupes de discussions sont ouverts à tous les professionnels, afin de faire connaître tous les champs d'applications du métier de psychomotricien et d'échanger sur les pratiques.

Des journées d'informations et de formation, des conférences avec des intervenants seront proposées.

À long terme, nous souhaitons créer un espace ressource pour les professionnels et les parents, un lieu d'échange et d'écoute autour du développement psychomoteur du jeune enfant.

ANNEXE 5

Groupe de travail du réseau PPE
Questionnaire sur le travail en crèche
et halte-garderie

QUESTIONNAIRE : crèches et halte-garderie

- **Comment décririez-vous en 4 mots-clés le travail du psychomotricien ?**
 1. Engagement corporo-psychique
 2. Globalité
 3. Relation
 4. Plaisir

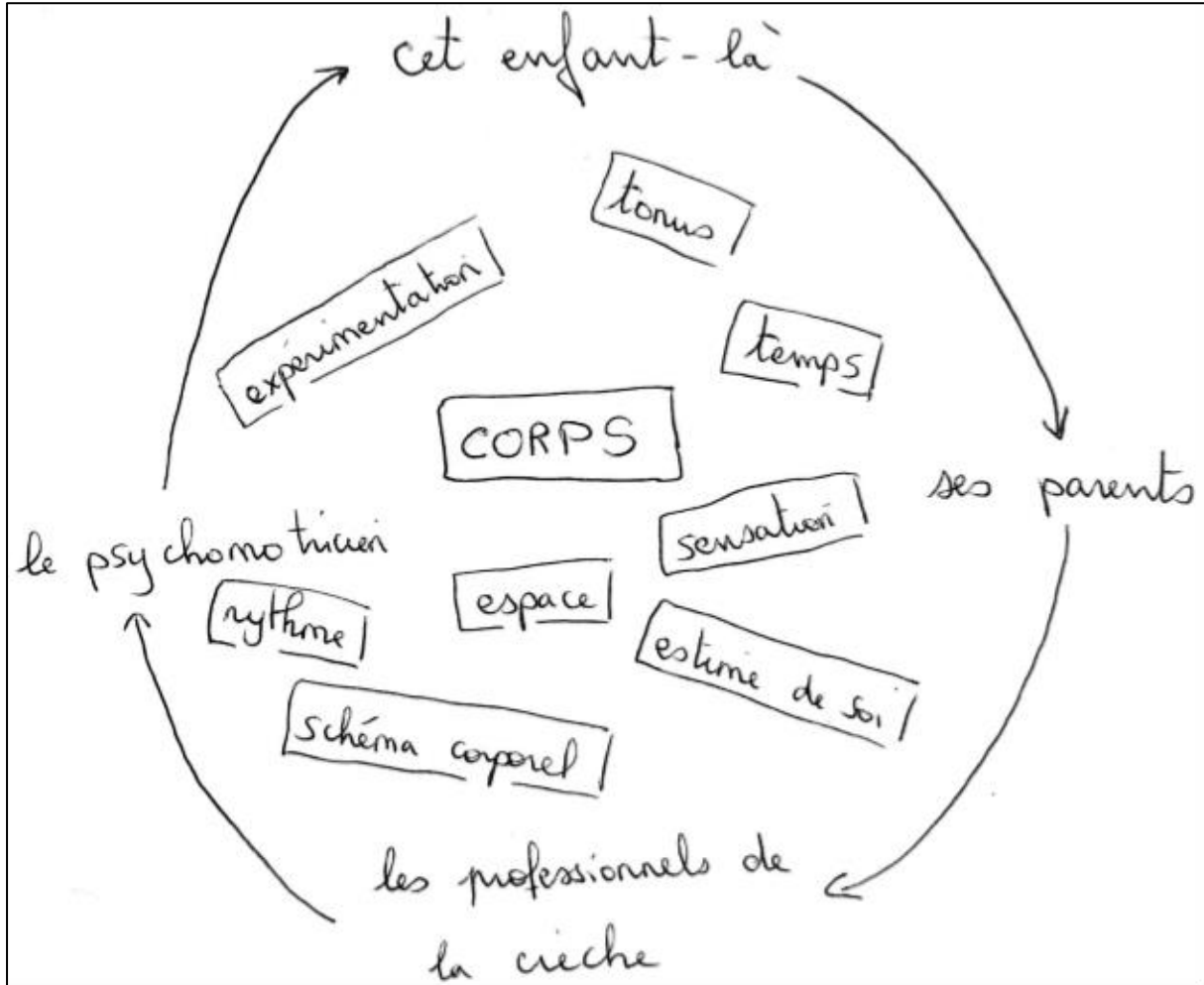
- **Quels sont les cinq axes principaux du travail du psychomotricien en crèches auprès des enfants ?**
 1. Observation
 2. Ateliers de Motricité libre
 3. Réflexion sur l'espace et le temps de la crèche (aménagement de l'espace, rythme de la journée)
 4. Prévention des troubles psychomoteurs
 5. Soutien des enfants porteurs de handicap ou en difficulté : adapter l'environnement pour qu'ils puissent expérimenter, découvrir leurs potentialités, tout en évoluant parmi les autres (enfants, professionnels).

- **Quels sont les cinq axes principaux du travail du psychomotricien en crèches auprès des familles ?**
 1. Etre disponible pour informer sur le développement psychomoteur de l'enfant, les manifestations corporelles de l'enfant, rappeler l'importance de l'expérimentation par soi-même (réunions, soirées débats, rendez-vous téléphoniques ou réels)
 2. Orienter vers une structure spécialisée lorsqu'un enfant a une difficulté, un retard, lorsqu'on découvre un trouble lors de l'accueil en crèche...
 3. Soutenir les adaptations en crèche, si nécessaire (séparation difficile, insécurité...) en lien avec la psychologue
 4. Soutenir les parents d'enfants porteurs de handicap ou en difficulté si nécessaire, rassurer sur l'accueil adapté de l'enfant
 5. Proposer des ateliers parents enfant à médiation corporelle (danse, atelier massage)

- **Quels sont les cinq axes principaux du travail du psychomotricien en crèches auprès des professionnel(le)s ?**
 1. Etre disponible pour informer sur le développement psychomoteur de l'enfant, les manifestations corporelles de l'enfant, rappeler l'importance de l'expérimentation par soi-même et l'importance de l'observation des enfants
 2. Réflexion sur l'aménagement de l'espace, les jouets
 3. Informer sur l'importance du corps du professionnel : tonus, dialogue tonique, qualité de mouvement, la communication verbale et infra verbale, dans l'espace de jeux mais aussi de soin (change, sommeil, repas)
 4. Rappeler l'individualité de chaque enfant (son rythme, ses compétences, son espace...)
 5. Animer des ateliers de motricité avec les professionnels

- **Expression libre :** pour moi, le travail le plus important du psychomotricien en crèche est le soutien des professionnels pour avoir un « impact » sur l'enfant et son bon développement, son bien-être à la crèche. Les ateliers de motricité, l'observation, les réunions, proposer des pratiques aux professionnels, sont des moyens de transmission et d'échange des connaissances du psychomotricien pour ne pas oublier de penser au corps à la crèche !

- Comment **représenteriez-vous**, à l'aide d'un **schéma** et/ou d'un **dessin**, le travail du psychomotricien en crèches ? (cette réponse peut être envoyée séparément en pièce jointe)



ANNEXE 6

Grille d'observation d'Alain

Grille d'observation psychomotrice

Date de l'observation : 28/01/2015
 Prénom de l'enfant : A.

Accueilli à : multi-accueil
 Age : 20 mois

Contexte de l'observation : Sa référente raconte qu'il tombe beaucoup et qu'il est gêné dans sa motricité. Au jeu de l'observation, elle nous dit qu'il marche depuis peu (1 mois et demi) ; depuis quelques jours, il tombe moins.

Observation de l'enfant

| Item psychomoteur | Commentaire (comment cela se manifeste) |
|--|--|
| L'enfant vous paraît-il : Epanoui / plaisir Anxieux / calme Inhibé / agité Agressif / passif Joyeux / Triste | A. semble observateur, calme mais curieux. Il peut rigoler et avoir du plaisir (jeux de sable) |
| Activité motrice / tonus Faible – normale – intense Déplacements dans l'espace (restreint ? éparpillé ?) | Activité motrice normale, mais rapidité de la marche. Il investit entièrement l'espace de la section, reste un moment dans un espace puis en explore un autre |
| Appuis / NEM Retournements, assis, 4 pattes, marche, escaliers, vélo) | Marche mais revient au 4 pattes si besoin. A l'aise dans les changements de posture (sol/débat/chaise, pointe de pied pour attraper), cependant prend appui souvent avec une main. monte l'escalier avec main sur la rambarde. |
| Posture et chaînes musculaires En avant ? en arrière ? Enroulement ? rétroimpulsion ? Tête tronc bassin aligné ? | A. se tient droit, néanmoins tendance à aller vers l'avant lorsqu'il marche, emporté par son élan. Il se penche aussi beaucoup en avant dans le bac à sable, comme s'il voulait plonger, tite la tête dedans. Il semble avoir un polygone de sustentation un peu élargi |

| | |
|--|--|
| <p>Equilibre Transfert assis / debout Réactions parachutes</p> | <p>A. tombe quelques fois pendant l'observation, il met ses mains devant pour parer la chute. Souvent, il chute à cause d'obstacles ou de changement de texture du sol. Se tient sur la pointe des pieds avec appui d'une main pour attraper qq chose en hauteur</p> |
| <p>Marche / qualité de mouvement Pieds / genou / hanche Rythme : Rapide / lent Mouvement des bras Fluide / robotique Lourde / légère Ferme / mou Direct / indirect Retenu / libre</p> | <p>Polygone de sustentation élargi. Rythme rapide, à 4 pattes et lors de la marche. propulsion en avant rapide, emportée par l'élan. marche tyjs vers un but. pas plutôt bord, qu'on entend taper contre le sol avec les chaussures.</p> |
| <p>Schéma corporel</p> | <p>Non évalué / observé</p> |
| <p>Motricité fine Préhension (palmaire, pince) Activité manuelle / bi manuelle</p> | <p>Mange seul son yaourt. manipule les cubes, les empile. Activité bi manuelle dans le bac à sable, transvase</p> |
| <p>Relation avec les objets Intérêt / indifférence Violence Utilisation monotone, stéréotypée Utilisation appropriée à l'âge Utilisation sociale</p> | <p>Pas encore de jeu à proprement parler mais exploration des objets, fais une tour de cubes, explore la dinette.</p> |
| <p>Langage Vocalises, Lallations, mots, phrases, « je »</p> | |
| <p>Compétences Sociales Regard, sourire, permanence de l'objet, rapport à l'inconnu, jeu, imitation, repas, habillage, propreté, pleurs, rires.</p> | <p>Nous regarde bcp, cpd qu'on l'observe. Nous souris.</p> |

Observation de la relation avec l'adulte

Relation exclusive à l'adulte référent
Est capable d'aller voir les autres adultes

Relation harmonieuse / dysharmonieuse ?

Il semble à l'aise au multi-accueil, sans besoin de
Soutien verbal ou corporel de l'adulte. écoute ce qu'on
lui dit. (ne pas sentir, laisser tranquille la petite fille)

Échanges :

Echanges de regards.....

Echanges de sourires.....

Echanges vocaux.....

Echanges corporels.....

Qui initie les échanges ?

Interactions :

Opposition

Imitation

Plaisir

Peur

Indifférence

Agitation

Observation de la relation avec les autres enfants

Interactions :

Fleurs

Rires

Agressivité

Peur

Indifférence

Plaisir

Manifestations : Il s'intéresse aux autres enfants ; lorsque S. pleure
il s'en approche et le regarde ; essaie d'enlever le chausson
de H.

Espace :

Grande Distance

Trop proche

Adapté

Echanges (regards, mots, objets...) : joue plutôt seul peut leur proposer
dedans (marche toboggan)
lorsqu'il est en train d'enlever le chausson de H, elle lui dit
non mais il continue - Arrête lorsque l'adulte le lui demande
imitation

Conclusion

Cela fait peu de temps qu'A marche, on peut se dire qu'il a encore besoin d'entraînement.

Néanmoins, on remarque que sa marche est particulière, rapide et l'entraînant vers l'avant.

La directrice nous dit que c'est un "bébé yorpala" : en effet, sa marche rapide et vers l'avant, le fait qu'il fasse peu attention à l'environnement (objets et enfants) et tombe lorsqu'il les percute, le manque d'adaptation aux différentes surfaces peuvent argumenter en faveur de cette hypothèse.

Nous conseillons à l'équipe de le mettre pieds nus, notamment dans des temps moteurs, sur les structures, etc.

de lui faire découvrir différentes textures au sol, avec le tapis sensoriel, des tapis en mousse de différentes profondeurs. Ainsi que de stimuler ses pieds avec des balles, plumes. Enfin, de verbaliser pour lui qu'il y a des objets, d'autres enfants ds son environnement, et qu'il doit y faire attention.

Nous repasserons voir A. dans un mois.

ANNEXE 7

Ma grille d'observation

Fiche vierge

Grille d'observation psychomotrice

Date de l'observation :

Accueilli à :

Prénom de l'enfant :

Age :

Contexte de l'observation :

.....

.....

Observation de l'enfant

| Item psychomoteur | Commentaire (comment cela se manifeste) |
|--|---|
| L'enfant vous paraît-il : Epanoui /plaisir Anxieux / calme Inhibé / agité Agressif /passif Joyeux / Triste | |
| Activité motrice / tonus Faible – normale – intense Déplacements dans l'espace (restreint ? éparpillé ?) | |
| Appuis / NEM Retournements, assis, 4 pattes, marche, escaliers, vélo) | |
| Posture et chaînes musculaires En avant ? en arrière ? Enroulement ? rétropulsion ? Tête tronc bassin aligné ? | |

| | |
|--|--|
| <p style="text-align: center;">Equilibre Transfert assis /debout Réactions parachutes</p> | |
| <p style="text-align: center;">Marche / qualité de mouvement Pieds /genou /hanche Rythme : Rapide / lent Mouvement des bras Fluide / robotique Lourde / légère Ferme / mou Direct / indirect Retenu / libre</p> | |
| <p style="text-align: center;">Schéma corporel</p> | |
| <p style="text-align: center;">Motricité fine Préhension (palmaire, pince) Activité manuelle / bi manuelle</p> | |
| <p style="text-align: center;">Relation avec les objets Intérêt / indifférence Violence Utilisation monotone, stéréotypée Utilisation appropriée à l'âge Utilisation sociale</p> | |
| <p style="text-align: center;">Langage Vocalises, Lallations, mots, phrases, « je »</p> | |
| <p style="text-align: center;">Compétences Sociales Regard, sourire, permanence de l'objet, rapport à l'inconnu, jeu, imitation, repas, habillage, propreté, pleurs, rires.</p> | |

Observation de la relation avec l'adulte

Relation exclusive à l'adulte référent
Est capable d'aller voir les autres adultes

Relation harmonieuse / dysharmonieuse ?

.....
.....
.....

Échanges :

Echanges de regards.....

Echanges de sourires.....

Echanges vocaux.....

Echanges corporels.....

Qui initie les échanges ?

Interactions :

| | |
|------------|--------------|
| Opposition | Peur |
| Imitation | Indifférence |
| Plaisir | Agitation |

Observation de la relation avec les autres enfants

Interactions :

| | |
|-------------|--------------|
| Pleurs | Peur |
| Rires | Indifférence |
| Agressivité | Plaisir |

Manifestations :

.....

Espace :

Grande Distance

Trop proche

Adapté

Echanges (regards, mots, objets...) :

.....

.....

Imitation

ANNEXE 8

**Questionnaire vierge distribué aux
professionnels de la petite enfance sur
mon lieu de stage**

Recherche sur le métier de psychomotricien dans les structures d'accueil de la petite enfance

Chers professionnels,

Je suis étudiante en 3^{ème} année de Psychomotricité et actuellement en stage avec Emilie Besson, psychomotricienne. Dans le cadre de mon mémoire sur le poste de psychomotricien en service petite enfance, j'aimerais vous poser quelques questions sur ce métier !

Ce questionnaire est anonyme. Néanmoins, il me serait utile de connaître votre corps de métier. Vous pouvez le déposer dans la boîte prévue à cet effet, dans la salle du personnel de votre structure.

Corps de Métier :

Qu'est-ce que, pour vous, la psychomotricité ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quel est, selon vous, le rôle d'un psychomotricien au service petite enfance ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Qu'apporte-t-il dans l'accompagnement des enfants et de leur développement ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Dans vos lieux d'exercice, comment travaillez-vous avec la psychomotricienne ? Dans quelle situation pouvez-vous faire appel à elle ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Réponse souhaitée avant le vendredi 13 mars 2015

Merci pour votre participation !

Amandine Gueulle - stagiaire en psychomotricité

ANNEXE 9

**Résumé des réponses au
questionnaire distribué**

Recherche sur le métier de psychomotricien dans les structures d'accueil de la petite enfance

Les réponses des professionnels

Qu'est-ce que, pour vous, la psychomotricité ?

Auxiliaires de puériculture :

- « La psychomotricité est la liaison entre le corps et le psychisme, elle est le lien entre le mouvement musculaire et la pensée qui coordonne le tout »
- « La psychomotricité est pour moi un moyen d'aider, d'apporter un développement au niveau moteur chez un enfant. Apprendre à avoir conscience de son corps »

Agent d'animation :

- « Il me semble que c'est tout ce qui regroupe les fonctions motrices (mouvement du corps, etc...), ainsi aussi que la psychologue du corps (ou la pensée du corps)

Educatrices de jeunes enfants :

- « Prise de conscience de soi tant au niveau physique que psychique »
- « C'est tout ce qui concerne notre corps, notre façon de bouger, de se déplacer, c'est ce qu'on ressent, c'est notre gestuelle. Tout ceci est relié à notre psychisme, c'est le corps + psychisme »
- « La psychomotricité permet d'apprécier le développement moteur de l'enfant dans sa globalité. Elle établit une relation entre le corps et l'esprit afin de trouver un bien-être »
- « Vivre et évoluer avec son corps. Le connaître, s'en servir, le maîtriser, créer avec, être en relation aux autres avec... approche globale de l'être humain où le corps et l'esprit sont solidaires »
- « Pour moi, elle est l'association du physique et du psychique, elle permet de s'exprimer par son corps, ses émotions »
- « C'est le lien entre les fonctions motrices et la pensée, la psychologie »
- « La psychomotricité est la relation entre la motricité des enfants et le développement psychique de celui-ci »

Quel est, selon vous, le rôle d'un psychomotricien au service petite enfance ?

Auxiliaires de puériculture :

- « Prévenir, traiter les troubles psychomoteurs ; l'observation permet de détecter diverses anomalies ou troubles du développement de l'enfant »
- « La psychomotricienne a pour rôle d'observer dans un premier temps l'aspect moteur de chaque enfant. elle peut ensuite proposer des activités afin d'aider les enfants dans leur développement moteur. Elle peut avoir un accompagnement personnalisé pour un enfant « en retard » (handicap...) »

Agent d'animation :

- « Intervenir en utilisant l'expression corporelle avec les jeux, la danse ou autre. Exercice psychomoteur. L'observation est très importante il me semble aussi. Intervenir aussi auprès de l'équipe pour former sur le portage de l'enfant par exemple, ainsi qu'apporter son aide à l'aménagement de l'espace »

Educatrices de jeunes enfants :

- « Mettre en place des propositions amenant l'enfant à découvrir son corps. Détecter d'éventuels retards de développement et soit proposer des ateliers permettant de les réduire, soit orienter vers les pros/organismes compétents »
- « C'est proposer des ateliers afin que les enfants puissent s'exprimer par leurs gestes, leurs déplacements. Du coup, repérer s'il y a des troubles psychomoteur => prévention, ou des retards. C'est permettre à l'enfant d'utiliser un espace proposé et de l'utiliser à sa manière »
- « Le psychomotricien va permettre de mieux analyser les difficultés et essayer de trouver des solutions adaptées à l'enfant en difficulté motrice et l'aider à prendre conscience de son corps »
- « Rôle de prévention (problème d'apprentissage, relationnel). Soutien dans le développement psychomoteur. Formation du personnel des crèches (acquisition, méthodes...) »
- « Le psychomotricien a un rôle important dans le développement du jeune enfant. il va lui permettre d'exprimer, de prévenir, d'observer des difficultés à l'aide de jeu, d'objets moteurs, de relaxation... »
- « Un psychomotricien a pour rôle le dépistage, la prévention des troubles psychomoteurs. Il propose des parcours de motricité mais aussi toutes sortes d'activités en lien avec la motricité. Il peut également aider les professionnels dans la détection de troubles psychomoteurs d'un enfant »
- « D'aider l'enfant à développer sa motricité en prenant conscience de son corps, en ayant confiance en lui et en se sentant en sécurité »

Qu'apporte-t-il dans l'accompagnement des enfants et de leur développement ?

Auxiliaires de puériculture :

- « Le psychomotricien apporte un soutien thérapeutique, il permet à l'enfant bien portant ou non d'expérimenter par lui-même des mouvements grâce à du matériel adapté et à des jeux corporels (danse, escalade...) »
- « Il apporte une observation différente des professionnels. Il peut l'accompagner différemment en mettant différentes activités en place »

Agent d'animation :

- « Une observation fine et sécurisante est importante pour l'accompagnement par la parole toujours, bien sûr. Etre attentif aux observations de l'équipe aussi. Il me semble que le but est d'apporter un développement le plus agréable acquis par l'enfant. nous sommes là pour l'aider à acquérir de lui-même ces compétences »

Educatrices de jeunes enfants :

- « Connaissance plus approfondie du développement psychomoteur => conseils et pluridisciplinarité. Vision autre, tournée davantage sur le « soi » (corps physique et psychique) »
- « Aide l'enfant à appréhender son corps mais aussi son environnement. Amène une certaine stimulation des sens »
- « Le psychomotricien va avoir un regard plus extérieur et va permettre par son analyse d'adapter les activités auprès des enfants avec du matériel approprié »
- « Aider l'enfant à construire une connaissance de son corps et à se mouvoir de mieux en mieux dans son environnement. Permettre des expériences relationnelles et motrices. Développer l'estime de soi fondamentale via l'investissement corporel »
- « Je pense qu'il permet à l'enfant de s'exprimer à travers son corps, de mieux l'appréhender et le maîtriser pour parfois l'aider à être en relation avec l'autre »
- « Aide au dépistage et conseils concernant le développement de l'enfant »
- « Une autre approche concernant leur développement »

Dans vos lieux d'exercice, comment travaillez-vous avec la psychomotricienne ? Dans quelle situation pouvez-vous faire appel à elle ?

Auxiliaires de puériculture :

- « La psychomotricienne vient sur le terrain tous les 15 jours, nous avons des temps d'échanges sur nos observations concernant certains enfants ; elle apporte également avec elle du matériel adapté (poutres, rochers, tissus tactiles, parcours) afin de proposer de nouvelles expérimentations aux enfants. Elle peut aussi intervenir selon notre demande pour observer un enfant qui nous pose question (posture, déplacement...). Elle peut aussi échanger et conseiller les parents qui le souhaitent »
- « Notre psychomotricienne est présente en journée ou en demi-journée, elle est également présente à nos réunions mensuelles afin de discuter d'un enfant spécifique et de nous faire part de ses observations »

Agent d'animation :

- « Nous travaillons toujours en réunion avec la psychomotricienne sur les observations des enfants. Nous trouvons des solutions et les appliquons afin d'améliorer notre travail auprès de l'enfant. toutes questions sur la psychomotricité ou l'aménagement de l'espace lui est adressée. Nous faisons appel souvent lorsque lors de notre observation nous avons remarqué des choses anormales au niveau psychomoteur ou des questions sur l'aménagement de l'espace. Ainsi que le développement de la psychomotricité afin d'améliorer notre travail et notre posture auprès de l'enfant »

Educatrices de jeunes enfants :

- « Observation d'un enfant dont le développement moteur pose question. Aide et conseil pour mettre en place des « ateliers » (outils) quand un enfant semble avoir des difficultés à « utiliser » son corps, notamment lors de l'acquisition du schéma corporel. Accueil d'un enfant en situation de handicap »
- « Nous pouvons faire appel quand nous observons certains troubles chez un enfant. On lui demande d'observer à son tour pour savoir si ce sont des troubles inquiétants. On peut lui demander des conseils »
- « Nous avons des rencontres diverses avec notre psychomotricienne, réunions, temps d'activité dans une salle spécifique avec les enfants et au sein de la structure, et une communication régulière en cas d'inquiétude avec certaines situations »
- « Atelier d'éveil corporel, de rencontres dansées, d'expression diverses. Aménagement de l'espace, participation aux réunions d'équipe. observation d'un enfant en difficulté. Temps de relaxation. Ateliers thématiques autour du lien parents-enfants »
- « Elle vient une fois par semaine, elle propose des ateliers toujours en lien et à l'écoute avec les équipes. Elle permet aux enfants de s'exprimer autrement, on peut faire appel à elle pour l'aménagement de l'espace, une observation, une difficulté avec un enfant »
- « La psychomotricienne propose des activités psychomotrices (parcours, manipulation...) »
- « Elle travaille de façon autonome. Elle intervient directement chez les assistantes maternelles si un enfant lui pose question ou nous pose question ».

ANNEXE 10

« Le petit garçon »

D'Helen E. Buckley

Un jour, un petit garçon partit pour l'école.
C'était encore un bien petit garçon, et l'école était fort grande.
Mais quand le petit garçon
Découvrit qu'il pouvait arriver à sa classe
En entrant directement par la porte de la cour
Il se sentit content.
Et l'école n'avait déjà plus l'air
Tout à fait aussi grande.

Un matin
Alors que le petit garçon était à l'école depuis un certain temps
La maîtresse dit :
" Aujourd'hui nous allons faire un dessin ".
Il aimait faire des dessins
Il savait en faire de tout sorte :
Des lions et des tigres,
Des poules et des vaches,
Des trains et des bateaux.
Et il prit sa boîte de crayons
Et commença à dessiner.
Mais la maîtresse dit : " Attendez !
Ce n'est pas le moment de commencer ! "
Et elle attendit jusqu'à ce que tout le monde ait l'air prêt.
" Maintenant dit la maîtresse,
Nous allons faire des fleurs ".
" Chic ! " pensa le petit garçon
Il aimait faire des fleurs,
Et il commença à en faire de magnifiques
Avec ses crayons rose et orange et bleu.
Mais la maîtresse dit : " Attendez !
Je vais vous montrer comment faire ".
Et elle en fit une rouge avec une tige verte
" Voilà " dit la maîtresse,
" Maintenant vous pouvez commencer ".
Le petit garçon regarda la fleur dessinée par la maîtresse
Puis il regarda ses fleurs à lui.
Il aimait mieux ses fleurs que celles de la maîtresse
Mais il ne le dit pas.
Il retourna simplement son papier
Et fit une fleur comme celle de la maîtresse.
Elle était rouge avec une tige verte.

Un autre jour
Le petit garçon avait ouvert
La porte d'entrée tout seul,
La maîtresse dit : " Nous allons faire quelque chose en modelage "
" Chouette " pensa le petit garçon,
Il aimait le modelage.
Il savait faire toutes sorte de chose avec la terre :
Des serpents et des bonshommes de neige,
Des éléphants et des souris,
Des autos et des camions
Et il commença à pétrir et à malaxer
Sa boule de terre.
Mais la maîtresse dit :
" Attendez, ce n'est pas moment de commencer ! "
Et elle attendit que tout le monde ait l'air prêt.
" Maintenant " dit la maîtresse,
" Nous allons faire un plat "

“ Super ! ” pensa le petit garçon
Il aimait faire des plats
Et il commença à en faire
De toutes les formes, de toutes les grandeurs.
Mais la maîtresse dit : “ Attendez !
Je vais vous montrer comment faire ”.
Et elle montra à tout le monde comment faire
Un grand plat profond.
“ Voilà ” dit la maîtresse
“ Maintenant vous pouvez commencer ”
Le petit garçon regarda le plat de la maîtresse
Puis il regarda les siens
Il aimait mieux les siens que ceux de la maîtresse
Mais il ne dit rien.
Il reroula seulement toute sa terre en une grosse boule.
Et fit un plat comme celui de la maîtresse.
C’était un plat profond.

Et bientôt
Il ne fit plus de choses de lui-même du tout.

Alors il arriva
Que le petit garçon et sa famille
Déménagèrent dans une autre maison,
Dans une autre ville,
Et le petit garçon
Dut aller dans une autre école.
Cette école était encore plus grande
Que l’autre
Et il n’y avait pas de porte
Pour aller directement de dehors dans sa classe.
Il devait monter, monter des grandes marches
Et marcher le long d’un grand corridor
Pour arriver à sa classe.

Et le premier jour
Qu’il était là,
La maîtresse dit :
“ Aujourd’hui, nous allons faire un dessin ”.
“ Gai ” pensa le petit garçon
Et il attendait que la maîtresse dise quoi faire
Mais la maîtresse ne dit rien
Elle se promena seulement autour de la classe.
Quand elle arriva près du petit garçon
Elle dit : “ Tu ne veux pas faire un dessin ? ”
“ Si ” dit le petit garçon. “ Qu’allons-nous faire ? ”
“ Je ne sais pas avant que tu le fasses ” dit la maîtresse
“ Comment vais-je faire ce dessin ? ” demanda le petit garçon ?
“ Oh ! Vraiment comme tu veux ! ” dit la maîtresse.
“ Et n’importe quelle couleur ? ” demanda le petit garçon.
“ Si tout le monde faisait le même dessin,
Comment saurais-je qui a fait quoi,
Et lequel est à qui ? ”
“ Je ne sais pas ” dit le petit garçon.

... Et il commença à faire une fleur rouge
Avec une tige verte.

ANNEXE 11

Portage en balancelle

Source :

<http://psychomot.tout.petit.free.fr/portage.htm>

*L'enfant regardant vers le sol,
il est soutenu sous le ventre,
une main au niveau du torse et de la tête,
l'autre venant porter le bassin*

